

alliance*sud*

Swissaid | Action de Carême | Pain pour le prochain | Helvetas | Caritas | Eper | [www.alliancesud.ch](http://www.alliancesud.ch)



**RAPPORT  
ANNUEL  
2014**

## Alliance Sud 2014 en bref

### Comité directeur

Melchior Lengsfeld, directeur Helvetas Swiss Intercooperation (président 2015/2016);  
Patrick Renz, directeur Action de Carême (dès le 1.4.2014; vice-président 2015/2016);  
Hugo Fasel, directeur Caritas Suisse (président 2013/2014);  
Ueli Locher, directeur Eper (vice-président 2013/2014);  
Beat Dietschy, secrétaire général Pain pour le prochain;  
Caroline Morel, directrice Swissaid

### Direction

Peter Niggli, directeur et responsable du secteur Advocacy et Lobbying; Michel Egger, responsable du bureau régional de la Suisse romande; Lavinia Sommaruga, responsable du bureau régional de la Suisse italienne; Pierre Flatt, responsable du secteur information et documentation; Kathrin Spichiger, responsable du personnel

### Siège central

Peter Niggli, directeur;  
Kathrin Spichiger, assistante;  
Rosa Amelia Fierro, secrétariat

### Advocacy et Lobbying

Isolda Agazzi, commerce et investissements; Mirka Caletti, secrétariat Lugano (dès le 1.9.2014); Silvia Carton, secrétariat Lugano (jusqu'au 31.5.2014); Michel Egger, commerce et sociétés transnationales; Mark Herkenrath, politique financière internationale; Daniel Hitzig, médias et communication; Rahel Ruch, coordination campagne «Droit sans frontières»; Frédéric Russbach, secrétariat Lausanne (jusqu'au 30.6.2014); Eva Schmassmann, politique de développement (dès le 1.9.2014); Nina Schneider, politique de développement (jusqu'au 30.6.2014); Lavinia Sommaruga, tous les thèmes (Lugano); Jürg Staudenmann, environnement/climat (dès le 1.9.2014); Katia Vivas, secrétariat Lausanne (dès le 15.9.2014); Nicole Werner, environnement/climat (jusqu'au 30.6.2014)

### InfoDoc Berne

Jris Bertschi; Emanuela Tognola; Emanuel Zeiter

### InfoDoc Lausanne

Pierre Flatt, responsable; Nicolas Bugnon;  
Amélie Vallotton Preisig



Alliance Sud a derrière elle une année riche en préparatifs: pour la Conférence sur le financement du développement en juillet 2015; pour les Objectifs de développement durable (ODD) que l'ONU doit adopter en septembre; et pour la conférence de Paris sur le climat en décembre 2015. Celle-ci devrait – inch'allah – conclure huit années de négociations marathon par un accord incluant tous les pays.

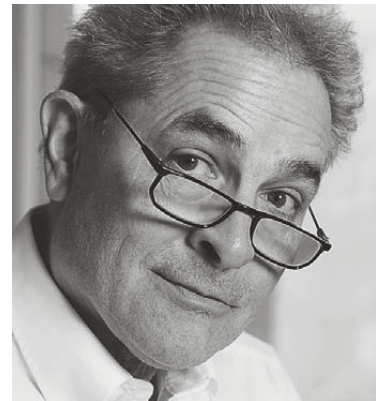
Le cumul de décisions «fatidiques» en 2015 était voulu. On discute depuis des années d'un *agenda post-2015*, qui doit prendre le relais des Objectifs du Millénaire pour le développement et définir des objectifs valables pour tous les pays en matière de développement, de lutte contre la pauvreté et de durabilité. En termes de contenu, il convient de considérer le futur traité sur le climat comme une partie intégrante de l'agenda post-2015, même s'il est négocié séparément.

La profusion de négociations importantes donne l'impression que les gouvernements sont prêts à traiter et résoudre ensemble les problèmes globaux. D'autres événements permettent cependant d'en douter: dans le domaine commercial, les USA et l'Union européenne poussent pour de grands accords régionaux de libre-échange – le *Partenariat transpacifique* (TPP) et le *Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement* (TTIP) – avec un accent explicitement antichinois. Parallèlement, les BRICS établissent leurs propres banques de développement et fonds monétaires. L'*Asian Infrastructure Investment Bank* a déjà été créée avec la Chine comme principal actionnaire et Pékin comme siège central. Les pays émergents ne veulent plus accepter que la minorité des pays riches dicte la politique de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Tout cela conduit à une «multipolarisation» de l'architecture financière internationale – peu encourageante si l'on pense qu'une crise financière analogue à celle de 2008 n'est pas exclue et exigerait une coopération internationale optimale.

Les résultats de cette année «fatidique» devraient être mi-figue mi-raisin. La conférence sur le financement du développement a accouché d'une souris. La conférence sur le climat va certes adopter un accord sur la réduction des gaz à effet de serre, mais les mesures ne suffiront pas pour garder le changement climatique sous contrôle. La réalisation des ODD jusqu'en 2030 dépendra des mouvements sociaux et de la pression politique des forces d'opposition sur les gouvernements au Nord et au Sud.

Alliance Sud et ses organisations membres et partenaires ont, ces deux dernières années, passé au crible ces évolutions contradictoires. Il en a résulté une nouvelle stratégie pour les années 2015–2020, qui a été publiée fin août 2015. Elle renouvelle le mandat d'Alliance Sud et définit treize objectifs que nous entendons atteindre jusqu'en 2020 dans des domaines significatifs de la politique de développement.

La discussion sur la stratégie a contribué à préparer le changement à la tête d'Alliance Sud. En 2014, le Comité directeur a cherché un nouveau directeur et élu Mark Herkenrath. Il travaille depuis 2008 chez nous et était responsable du dossier politique financière et fiscale internationale. Il dirige Alliance Sud depuis août 2015. Je lui souhaite beaucoup de joie et de chance – il en aura besoin – dans ses nouvelles fonctions. J'ai moi-même vécu à ce poste dix-sept années de tâches extrêmement passionnantes et enrichissantes, que j'ai pu accomplir avec une équipe de collègues excellents et très engagés. Je leur dis un énorme merci et les assure de ma fidélité.



## Agenda post-2015: signes contra- dictoires

# Activités de politique de développement

**29** JANVIER

## REGARD CRITIQUE SUR LES RAPPORTS DE POLITIQUE (ÉCONOMIQUE) EXTÉRIEURE

*mh.* Le 29 janvier 2014, le Conseil fédéral a publié ses rétrospectives sur la politique étrangère et la politique économique extérieure de la Suisse en 2013. Dans les deux rapports, non sans suffisance, il vante les progrès présumés de la Suisse dans la diplomatie commerciale, la politique fiscale et les autres domaines politiques qui concernent aussi les pays en développement. On chercherait en vain des réflexions autocritiques sur les aspects de politique de développement de ces politiques ainsi que sur leurs conséquences en matière d'environnement et de climat. C'est pourquoi Alliance Sud a réalisé une évaluation critique à l'intention des commissions parlementaires compétentes et de l'opinion publique. A travers de nombreux exemples, elle a souligné le manque de cohérence de la politique étrangère et économique extérieure de la Suisse. Elle a exigé que le rapport de politique étrangère contienne à l'avenir un chapitre concernant les effets des diverses politiques sectorielles sur les pays en développement.

**19** FÉVRIER

## ENTRAIDE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE FISCALE AUSSI POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

*mh.* Le 19 février, le Conseil fédéral a pris une décision pour laquelle Alliance Sud avait combattu depuis longtemps de manière intensive. Il a annoncé qu'il allait de lui-même étendre l'entraide administrative élargie en matière fiscale à tous les accords fiscaux existants de la Suisse. Cela signifie concrètement qu'à l'avenir environ 50 autres pays en développement auront accès aux données bancaires de la Suisse, en cas de soupçon de soustraction fiscale. Ils ne devront plus pour cela mener des négociations coûteuses pour un accord fiscal révisé ou nouveau, ni avaler des contreparties de la Suisse. Les pays en développement vont donc enfin obtenir un soutien dans la lutte contre l'évasion fiscale qui les prive chaque année de milliards de dollars qu'ils pourraient consacrer au financement du développement et à la protection du climat. C'est pourquoi, dans la procédure de consultation qui ne s'est terminée qu'en février 2015, Alliance Sud a appuyé cette décision du Conseil fédéral. Il reste à voir si ce dernier sera suivi par le Parlement. Alliance Sud va s'engager à fond pour qu'il en soit ainsi.

**2** MARS

## SPÉCULATION SUR LES DENRÉES ALIMENTAIRES – (PAS DE) PROBLÈME?

*dh.* Dans les années 2007/2008 et 2010/2011, les prix des denrées alimentaires sur les marchés agricoles mondiaux ont pris l'ascenseur de manière exorbitante. Avec des conséquences très graves pour des millions de personnes: faim, révoltes, violences dans de nombreux pays en développement. Alliance Sud s'est penchée sur les causes de cette inflation des matières premières agricoles dans une étude réalisée par le journaliste économique Markus Mugglin. Le rapport, intitulé «La spéculation sur les denrées alimentaires – (pas de) problème?», confirme le rôle de la spéculation sur les denrées alimentaires et les produits dérivés de matières premières dans la forte augmentation des prix, contrairement à ce qu'affirment la plupart des acteurs des marchés financiers. Mugglin a analysé et comparé l'ensemble des résultats, en partie controversés, des études sur la question. Alliance Sud est convaincue que le moment est venu de mettre en question la spéculation excessive sur les denrées alimentaires. La Suisse, en tant que plaque tournante du négoce de matières premières agricoles, ferait bien de participer aux efforts internationaux de re-régulation des marchés financiers, plutôt que d'être critiquée comme «oasis de régulation». L'étude constitue une référence importante dans la discussion en Suisse concernant la spéculation sur les denrées alimentaires, dont l'initiative populaire des jeunes socialistes, déposée le 24 mars 2014, demande l'interdiction.

28 MAI

## MOTION POUR UN DEVOIR DE DILIGENCE DES ENTREPRISES

me. Alliance Sud a été très engagée en 2014 dans l'intense travail de lobbying accompli par la coalition «Droit sans frontières». Suite à un postulat en réaction à la pétition déposée en 2012, le Conseil fédéral a publié un «Rapport de droit comparé» sur les moyens d'obliger les entreprises à une vigilance de droits humains et d'environnement dans leurs activités à l'étranger. «Etant donné la densité particulièrement élevée des entreprises multinationales ayant leur siège en Suisse», il y reconnaît «une grande responsabilité en matière de respect des droits de l'homme et de protection de l'environnement, en particulier vis-à-vis des pays qui ne respectent pas suffisamment les principes de l'Etat de droit». Sans prendre position, le gouvernement définit plusieurs pistes pour établir un devoir d'identifier, prévenir et mettre fin aux violations potentielles et effectives des droits humains et de l'environnement. Une telle diligence raisonnable est l'instrument clé des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, adoptés en 2011 à l'unanimité par le Conseil des droits de l'homme.

Début septembre, la Commission de politique extérieure du Conseil national a adopté d'extrême justesse une motion (14.3671) demandant au Conseil fédéral d'ancrer dans la loi une obligation de diligence raisonnable ainsi que de reporting sur les processus mis en œuvre. Il devait également vérifier si les petites et moyennes entreprises doivent être exemptées de ce devoir, et, si oui, à quelles conditions. Le Conseil fédéral a recommandé le rejet de la motion, sous prétexte que ce qu'elle demande va plus loin que les dispositions en vigueur dans l'Union européenne. Le 11 mars 2015, lors d'un débat très tendu, le Conseil national l'a d'abord acceptée par 91 voix contre 90, puis, suite à une proposition de nouvel examen par le PDC sous la pression des lobbies économiques, il l'a finalement refusée par 95 voix contre 86.

23 JUIN

## MÉGA-ACCORD CONTROVERSÉ SUR LES SERVICES

ia. Vingt-trois membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont la Suisse, négocient depuis deux ans un accord étendu sur les services, plus connu sous son acronyme anglais TISA. Les «annexes» (qui lient toutes les parties) actuellement sur la table portent sur les services financiers, les télécommunications, le commerce électronique, les transports maritime, aérien et routier, les services professionnels (dont l'éducation), les services liés à l'énergie, les services postaux, les marchés publics et le libre transfert des données personnelles.

Cet accord limite drastiquement la capacité de régulation de l'Etat. Il représente une menace pour la souveraineté nationale. Les clauses de gel et de rochet signifient qu'un pays ne pourra jamais revenir sur une régulation prévue au moment de l'entrée en vigueur du traité. Il ne pourra imprimer à l'ordre juridique interne qu'une direction irréversible vers toujours plus de dérégulation. Chaque pays fait aussi une offre individuelle selon le système de «liste négative», qui signifie que tous les secteurs sont dérégulés, sauf s'ils sont expressément exclus par des réserves. C'est ce qu'a fait la Suisse pour préserver les services publics, mais la question est de savoir combien de temps elle va pouvoir les garder.

Le 23 juin, Alliance Sud a publié une position demandant à la Suisse de se retirer de ces négociations à haut risque qui, de surcroît, affaiblissent l'OMC et le cycle de Doha. A défaut, le Parlement devrait demander un nouveau mandat de négociation et un référendum facultatif. Alliance Sud a aussi alerté les médias. Elle a suscité des interpellations parlementaires et s'est exprimée devant le Groupe socialiste de l'Assemblée fédérale. Avec le Comité Stop TISA, elle participe à une campagne au niveau communal. Suite à une audition, la Ville de Carouge a été la première commune de Suisse à se déclarer hors TISA.

19 JUILLET

## PROPOSITION POUR DES OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

es. En 13 sessions, le Groupe de travail ouvert (GTO) intergouvernemental établi par l'assemblée générale de l'ONU, a élaboré une proposition pour des Objectifs de développement durable (ODD). Elle comprend 17 objectifs et 169 sous-objectifs. Le grand nombre d'objectifs a fait l'objet de critiques. Il reflète cependant la complexité d'un développement durable et créent des liens transversaux.

En décembre, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a présenté son rapport de synthèse sur les ODD. Il a recommandé de prendre la proposition pour des ODD comme base pour les négociations. Alliance Sud considère le paquet total des 17 ODD comme ambitieux et espère qu'il ne sera pas rouvert. Le risque est grand qu'on se retrouve à la fin avec une solution pire plutôt que bonifiée.

Cependant, les meilleurs objectifs restent lettre morte si les moyens de mise en œuvre manquent. Les pays en développement ont obtenu que le financement des ODD soit discuté avant leur adoption en septembre 2015.

Alliance Sud s'est exprimée sur la position suisse dans le cadre de plusieurs rounds de consultation et des manifestations publiques. Ses propositions ont été dans l'ensemble bien prises en considération. En décembre, Alliance Sud a été invitée à accompagner activement la délégation officielle de la Suisse dans le processus de négociation, comme représentante des organisations de développement. Elle pourra ainsi continuer à faire valoir son expertise pour un agenda durable post-2015.

**28** AOÛT

## CONFÉRENCE DE PRESSE SUR L'INITIATIVE ECOPOP

*dh.* Un peu plus de trois mois avant la votation du 30 novembre, Alliance Sud et la fondation Santé sexuelle Suisse ont tenu une conférence de presse à Berne sur l'initiative Epopop. Peter Niggli, Rupa Mukerji (direction d'Helvetas) et Géraldine Savary (conseillère aux Etats et présidente de la fondation Santé sexuelle Suisse) ont adressé leur message à une vingtaine de journalistes: l'initiative Epopop nuit à un développement durable dans les pays du Sud, elle offre des recettes inadaptées et constitue, en se focalisant sur le planning familial, une régression dans les efforts pour la stabilisation de la démographie.

La conférence de presse a trouvé un bon écho avant tout en Suisse romande: en Suisse alémanique, la nouvelle de l'ATS a été diffusée largement. Des médias en vue comme la NZZ, le Tagesanzeiger et la radio de la RTS ont brillé par leur absence. Alliance Sud a toutefois pu présenter plus tard son point de vue dans une tribune dans la NZZ. Sans surprise, les médias ont fortement mis l'accent sur la revendication d'Epopop de limiter l'immigration de manière radicale. Grâce notamment au fort engagement des organisations membres et partenaires d'Alliance Sud, il a cependant toujours été clair dans le débat public que les acteurs de politique de développement s'opposaient à Epopop.

La dynamique en Suisse italienne mérite une mention spéciale. Le bureau régional d'Alliance Sud a initié et coordonné une campagne médias très visible dans les semaines précédant la votation, ce qui a permis de transporter notre message dans les principaux organes de presse. Dans la mesure où nombre d'organisations ne sont pas directement représentées en Suisse italienne, Alliance Sud joue un rôle important de coordination et de relais pour les thèmes de politique de développement.

**2** SEPTEMBRE

## DISCUSSION AVEC LES MÉDIAS SUR LE FINANCEMENT DU CLIMAT

*js.* Alliance Sud a présenté à un groupe de journalistes choisis son papier de position intitulé «Un financement adéquat du climat – et non une comptabilité créative». Au sommet de Copenhague sur le climat en 2009, les pays industrialisés ont accepté de soutenir financièrement les pays en développement dans leur protection du climat et leur adaptation aux conséquences du changement climatique. Cet appui devrait s'élever en 2020 à 100 milliards de dollars par an. La plupart des pays, dont la Suisse, ont utilisé l'aide au développement pour les premiers paiements. Etant donné leurs difficultés financières propres, ils espèrent ainsi pouvoir comptabiliser comme financement du climat la plus grande part possible des flux financiers déjà existants. Or, pour pouvoir véritablement générer des contributions supplémentaires pertinentes pour le climat, il convient absolument de trouver des sources de financement nouvelles et additionnelles. Cette question du financement déterminera, au bout du compte, si les pays en développement et émergents vont s'engager à réduire leurs émissions dès 2020.

Selon les méthodes de calcul, la participation de la Suisse au financement international du climat dès 2020 varie entre 460 millions et 1,3 milliard de francs par an. Alliance Sud est convaincue que la Suisse a urgemment besoin d'une feuille de route sur la manière dont elle entend assumer sa contribution avec des sources nouvelles et innovantes. On pourrait ainsi introduire une taxe sur les billets d'avion ou le CO<sub>2</sub>, qui charge directement les responsables du changement climatique en ayant un effet de protection du climat. Imaginable serait aussi une imposition des transactions financières, qui toucherait économiquement davantage les plus forts que les autres. Les bases légales nécessaires pourraient être créées au mieux dans le cadre de la réforme fiscale écologique à venir.

**15** SEPTEMBRE

## PRÉVENIR DES COUPES DANS L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

*es.* En adoptant l'actuel crédit-cadre pour la coopération internationale (2013–2016), le Parlement a décidé d'augmenter progressivement l'aide publique au développement à 0,5 pour cent du revenu national brut jusqu'en 2015. Cet objectif doit cependant continuellement être défendu et confirmé. Lors de la session d'automne, le Conseil national a rejeté une motion d'Albert Vitali (PLR/LU) demandant d'étendre jusqu'en 2020 le délai pour le 0,5 pour cent.

Dans les débats sur le budget fédéral pendant la session d'hiver, l'objectif a de nouveau été mis en question. Dans son projet prévisionnel, le Conseil fédéral avait procédé à des coupes dans tous les domaines. Les paysans se sont opposés à des économies dans l'agriculture, demandant au contraire une augmentation de quelque 100 millions de francs. Ce montant devait être compensé dans l'aide au développement. Les Chambres fédérales ont cependant refusé, avec des majorités confortables, d'économiser sur le dos des pauvres au profit des paysans. Alliance Sud a accompli un travail de plaidoyer dans les groupes parlementaires.

L'objectif de 0,5 pour cent ne sera cependant pas atteint en 2015. Afin de s'harmoniser avec l'Union européenne et de faciliter les comparaisons internationales, la base de calcul a été modifiée, ce qui conduit à une augmentation de 5,7 pour cent du produit intérieur brut (PIB). Dans la mesure où le revenu national brut (RNB) s'accroît également, il manque dans le budget – qui ne bouge pas – quelque 200 millions de francs pour atteindre le 0,5 pour cent. La Suisse devrait dépenser en 2015 0,47 pour cent de son RNB pour l'aide publique au développement. Cela dit, des ressources financières supplémentaires seront nécessaires pour réaliser l'agenda global des ODD. Alliance Sud va continuer à s'engager pour une augmentation de l'aide publique au développement.

**23** SEPTEMBRE

## LANCEMENT DE LA CAMPAGNE SUR LE CLIMAT AVEC UNE PÉTITION À SAINTE DORIS

*js.* En même temps que le Sommet spécial de New York sur le climat, où le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon avait invité des représentants des Etats et des gouvernements, Alliance Sud a lancé la pétition sur le climat avec environ 60 organisations. Elle demande au Conseil fédéral et au Parlement que la Suisse, au plan national et international, participe de manière appropriée à la lutte contre les causes et les effets du changement climatique. Cela, conformément à sa responsabilité historique et à sa capacité économique.

Dans le cadre de l'Alliance climatique Suisse, les 60 organisations membres demandent concrètement à la cheffe du DETEC Doris Leuthard de devenir la «patronne du climat» (sainte Doris), en tant que responsable au sein du Conseil fédéral des questions climatiques internationales.

D'une part, afin de protéger le climat et de garantir les bases de la vie des générations futures, le texte de la pétition exige que l'approvisionnement énergétique de la Suisse soit entièrement fondé sur des ressources renouvelables d'ici à 2050. Il ne sera pas possible en effet de maintenir le réchauffement de la planète en-dessous du plafond dangereux de 2°C si l'on ne sort pas le plus rapidement et complètement des énergies fossiles. Pour la Suisse, cela représente une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 40 pour cent jusqu'en 2020 et de 60 pour cent jusqu'en 2030, par rapport à 1990.

D'autre part, la Suisse doit apporter un soutien approprié – financier et technologique – aux pays en développement qui ne contribuent que marginalement au réchauffement climatique, mais en subissent fortement les conséquences.

La pétition a été déposée fin mai 2015 avec 107 765 signatures. Alliance Sud, qui figure parmi les organisations motrices de l'Alliance climatique Suisse, suit la politique climatique de la Suisse notamment dans la perspective du nouvel accord global sur le climat, qui devrait être signé à Paris en décembre 2015.

**29** OCTOBRE

## PROGRÈS DANS L'ÉCHANGE AUTOMATIQUE D'INFORMATION

*mh.* Fin octobre, lors d'une conférence internationale à Berlin, la Suisse s'est engagée à introduire l'échange automatique d'information (EAI) en matière fiscale d'ici 2018. Alliance Sud a défendu cette revendication avec force et de nombreuses reprises en politique et dans l'opinion publique. En novembre, la Suisse a enfin signé l'accord multilatéral correspondant de l'OCDE. Son adhésion à ce traité implique cependant une loi d'application et la ratification du Parlement. Il convient de noter que le Conseil fédéral n'indique pas avec quels pays l'EAI doit être concrètement conclu. Alliance Sud s'engage pour que les pays en développement aussi puissent en bénéficier rapidement. Grâce à son effet dissuasif sur les contribuables fautifs potentiels, l'EAI est le meilleur instrument contre l'évasion fiscale internationale.

**30** OCTOBRE

## INVESTISSEMENTS: L'AFRIQUE DU SUD DÉNONCE SON ACCORD

*ia.* Le 30 octobre, l'Afrique du Sud a dénoncé son accord de promotion et protection des investissements avec la Suisse. Pretoria est en train de revoir tous ses accords de ce genre et ne renouvelle pas ceux qui arrivent à échéance. En cause notamment les clauses qui empêchent l'Etat-hôte de réguler en matière de santé, de droit du travail, d'environnement et de sécurité, ou de favoriser un groupe racial discriminé. Mais aussi l'arbitrage investisseur-Etat qui permet à une entreprise de porter plainte contre l'Etat d'accueil devant un tribunal arbitral s'il adopte ce genre de mesures, mais pas l'inverse.

Beaucoup de pays, notamment en développement, sont en train de revoir leurs traités pour rééquilibrer les droits et les devoirs des investisseurs. La future convention des Nations unies sur la transparence dans l'arbitrage pourrait amener un peu plus de transparence dans ces processus, mais elle ne va pas résoudre les problèmes fondamentaux d'imprévisibilité des sentences et de privatisation de la justice. Pour Alliance Sud, les différends devraient être réglés par les tribunaux internes de l'Etat d'accueil.

Suite au travail de plaidoyer d'Alliance Sud notamment, la Suisse a amélioré quelque peu ses accords d'investissement. Dans le dernier en date, celui avec la Géorgie, elle a introduit de nouvelles dispositions sur le développement durable et une référence aux règles de transparence de l'UNCITRAL dans l'arbitrage. Elle a aussi intégré un nouvel article sur le droit de réguler dans l'intérêt public. Il est formulé cependant de telle manière qu'il est, de facto, vidé de sa substance. Alliance Sud demande à la Suisse de stipuler clairement que toute mesure réglementaire visant à protéger la santé, l'éducation ou d'autres secteurs d'intérêt public, ne soit pas considérée comme une expropriation indirecte.



## 3 NOVEMBRE

### APPROVISIONNEMENT DU PAYS: PAS SUR LE DOS DES PAYS LES PLUS PAUVRES

*me.* La Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats (CPS-E) est entrée en matière sur la révision totale de la Loi sur l'approvisionnement économique du pays. Celle-ci constitue un tissu d'incohérences de politique agricole, commerciale et de développement. Un point crucial est le mode de financement des stocks obligatoires de denrées alimentaires. Ces réserves sont actuellement financées via une taxe à la frontière («contribution au fonds de garantie»), qui est notamment prélevée sur les importations provenant de pays en développement, y compris des pays les moins avancés (PMA).

Un tel prélèvement contredit les engagements internationaux de la Suisse (accès libre de droits de douane et de quotas pour les PMA) ainsi que sa politique de coopération et de développement économiques (préférences douanières pour les pays en développement). Le nouveau projet de loi du Conseil fédéral ne résout malheureusement pas ces incohérences. Alliance Sud, qui avait participé à la procédure de consultation, a rendu des membres de la CPS-E sensibles à cette problématique. Un amendement au projet de loi a été proposé, visant notamment à supprimer la taxation des importations issues des PMA. Selon les résultats d'une recherche effectuée par Alliance Sud, une telle mesure coûterait quelque 3,6 millions de francs à la caisse fédérale, soit 44 centimes par habitant.

Le 18 mars 2015, le Conseil a rejeté cette proposition par 24 voix contre 18. Le Conseiller fédéral Schneider-Amman a cependant déclaré qu'il allait s'efforcer de trouver une solution avec l'administration des douanes pour exempter la totalité des importations originaires des PMA. Alliance Sud va s'engager pour que le Conseil national concrétise cette promesse.

## 26 NOVEMBRE

### ACCÈS À LA JUSTICE: RAPPORT EN PRÉPARATION

*me.* Après un débat nourri, le Conseil des Etats a accepté un postulat de sa Commission de politique extérieure en réponse à la pétition «Droit sans frontières». Le Conseil fédéral est chargé d'étudier les mesures judiciaires et non judiciaires mises en œuvre dans d'autres Etats pour que les personnes dont les droits humains ont été violés par une entreprise puissent obtenir un accès effectif à la réparation dans l'Etat d'origine de cette dernière. De plus, le Conseil fédéral devra examiner quelles seraient les mesures appropriées pour la Suisse.

Cette décision est un signal important, car il est souvent difficile, voire impossible, pour les victimes d'obtenir réparation quand des multinationales commettent des violations dans des Etats fragiles. Selon les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits humains, les Etats d'origine des entreprises ont une responsabilité dans de tels cas. Dans un discours en juin devant la Cnuced, la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a souligné que, dans les pays en développement riches en matières premières, il ne fallait s'attendre à aucune amélioration «tant que les victimes de graves violations n'auront pas accès aux tribunaux dans les pays industrialisés».

Le rapport comblera ainsi une lacune importante dans l'état des lieux déjà réalisé par le gouvernement dans les domaines des matières premières et du devoir de diligence des entreprises (voir 28 mai). Il sera intégré dans le Plan d'action national (NAP) de mise en œuvre des Principes directeurs de l'ONU, qui est actuellement en voie d'élaboration suite au postulat von Graffenried (les Verts) accepté en décembre 2012. Le Conseil fédéral, qui aurait dû présenter ce NAP jusqu'à la fin de 2014, l'a annoncé pour la fin de 2015.

## 4 DÉCEMBRE

### CONTRE UN AFFAIBLISSEMENT DES POLITIQUES DE SAUVEGARDE DE LA BANQUE MONDIALE

*mh.* La Banque mondiale entend investir à l'avenir encore davantage dans des projets d'infrastructure risqués au plan social et écologique ainsi que dans d'autres grands projets dans les pays en développement. L'objectif est de se prémunir contre la concurrence croissante de pays donateurs comme la Chine. En même temps, elle est en train de revoir les standards sociaux et environnementaux (lesdites «politiques de sauvegarde») pour de tels projets. Plutôt que d'améliorer les faibles standards en vigueur, elle vise clairement une édulcoration. Sa première ébauche de révision est parsemée de clauses d'exception et offre de grandes marges d'interprétation dans nombre de domaines importants. Alliance Sud, en collaboration avec des centaines d'organisations non gouvernementales au plan mondial, lutte pour une amélioration sans équivoque du projet de révision. Le 4 décembre, elle a pris part à Berne à une consultation de la Banque mondiale, où – avec d'autres organisations de développement et d'environnement – elle a fait part de ses points critiques et propositions de corrections.

---

Vous trouvez des informations complémentaires et détaillées sur [www.alliancesud.ch](http://www.alliancesud.ch).



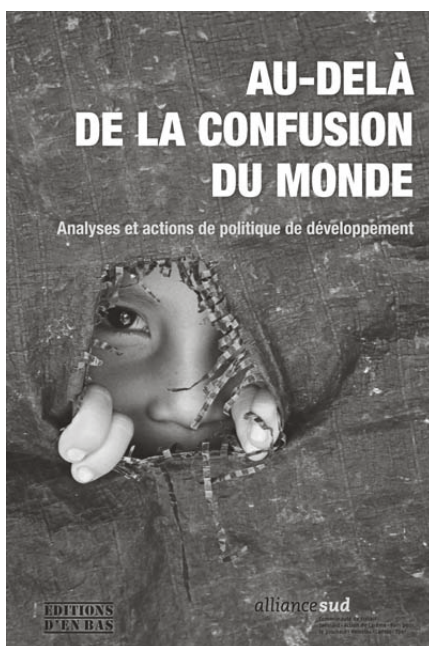
**14** DÉCEMBRE

## CONFÉRENCE DE L'ONU À LIMA SUR LE CLIMAT

js. A Lima, l'optimisme retenu qui avait prévalu après le Sommet spécial de l'ONU en septembre, a cédé au désenchantement. Certes, les Etats parties à la convention internationale sur le climat se sont mis d'accord sur des «éléments possibles» pour un nouveau traité sur la protection du climat après 2020. Il n'a pas été possible cependant de poser des bases prégnantes pour l'accord final qui devrait être adopté à Paris fin 2015.

En particulier, les pays en développement les plus pauvres, qui souffrent aujourd'hui déjà des conséquences du changement climatique, ont été laissés-pour-compte. Les intérêts particuliers l'ont emporté sur les demandes d'une feuille de route contraignante pour le financement promis des mesures de protection du climat et d'adaptation (voir 2 septembre). A la satisfaction du lobby de l'industrie fossile, les pays riches industrialisés ainsi que la Chine et d'autres Etats «sympathisants» se sont opposés à tout engagement. Le manque de confiance entre les parties, les intérêts économiques à court terme et les tactiques de négociation qui freinent tout, mettent de plus en plus en question la finalisation à temps d'un projet d'accord.

Pour Alliance Sud, l'enjeu central est de s'accorder sur des conditions cadres et une vérification réciproque des engagements de réduction et de financement. Etant donné le caractère consensuel de la diplomatie du climat, chaque pays dispose *de facto* d'un droit de veto, ce qui signifie un «consensus minimal pragmatique» pour la conférence de Paris. Cela, à moins que des pays riches, dont la Suisse, assument enfin leur responsabilité. Le Conseil fédéral doit donner suite concrètement aux paroles de la Conseillère fédérale Doris Leuthard aux 195 représentants des Etats et des gouvernements réunis à Lima. Il convient de donner un mandat consistant aux futures délégations, axé sur une réorientation globale des investissements, l'arrêt immédiat des subventions aux énergies fossiles ainsi qu'un impôt global sur le charbon.



En août 2015 est paru le fruit de la discussion stratégique d'Alliance Sud sous la forme d'un livre intitulé: «Au-delà de la confusion du monde – Analyses et actions de politique de développement». Il décrypte les blocages de la situation internationale – de la politique commerciale et financière au changement climatique, en passant par les nouvelles tendances des pays occidentaux à instrumentaliser l'aide au développement pour leurs propres intérêts. Il esquisse la politique qui permettrait de les surmonter. La plupart de ces problèmes seront voilés ou omis dans le message à venir du Conseil fédéral sur la coopération internationale 2017–2020. En ce sens, ce livre est aussi à comprendre comme une forme de «contre-message» à celui du gouvernement suisse.

Alliance Sud: Au-delà de la confusion du monde – Analyses et actions de politique de développement, Alliance Sud et Editions d'en bas, Berne et Lausanne, 2015. ISBN: 978-2-8290-0526-8.

---

### LES DOSSIERS POLITIQUES D'ALLIANCE SUD

**Coopération au développement:** politique des agences publiques de développement (DDC et Seco) dans et envers les pays en développement; définition de la coopération au développement en termes de conception, de contenus et de financement.

**Commerce international:** politique de la Suisse au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de la zone européenne de libre-échange AELE, ainsi que ses relations commerciales bilatérales et accords d'investissement.

**Environnement et climat:** politique environnementale et climatique de la Suisse aux plans national et international.

**Finance internationale:** politique de la Suisse à la Banque mondiale, dans les banques régionales de développement, au Fonds monétaire international ainsi que dans d'autres enceintes internationales traitant de la régulation des marchés financiers.

**Place financière suisse:** blanchiment d'argent, argent des potentats, évasion fiscale, politique fiscale internationale de la Suisse.

**Sociétés transnationales:** efforts de la Suisse pour obliger les multinationales à respecter des standards écologiques et de droits humains.

# Un nouveau nom pour de nouveaux lieux

*pf.* Les centres de documentation d'Alliance Sud à Berne et à Lausanne mettent à disposition de tout public intéressé de l'information sélectionnée et classée sur tous les pays du Sud et sur les principaux enjeux mondiaux. Outre cette offre sur place et en ligne, les documentalistes accompagnent et conseillent leurs usagers et effectuent également des recherches sur mandat.

## AGRICULTURE FAMILIALE | RESSOURCES EN LIGNE | TRAVAIL DE BACHELOR

L'année 2014 s'est ouverte avec un dossier électronique consacré à l'agriculture familiale dont c'était l'année internationale. Comme l'écrit *SOS Faim Belgique*, «70 % des aliments consommés dans le monde proviennent de l'agriculture familiale et 40 % des ménages vivent de cette activité. Pourtant, l'agriculture familiale est chaque fois plus menacée par le complexe agro-industriel mondial.»

Dans l'attente d'une refonte complète du site d'Alliance Sud, les centres de documentation ont uniformisé l'accès à leurs produits documentaires en intégrant de manière transparente pour l'internaute les différentes plateformes utilisées. Un accès unique à tous les produits documentaires!

A la demande d'InfoDoc, un étudiant en information documentaire de la Haute Ecole de gestion de Genève a réalisé une étude comparative des outils web disponibles sur le marché, en tenant compte des contraintes et des besoins du nouveau site d'Alliance Sud.

A la fin du mois de mars, les centres de documentation ont organisé un workshop de deux jours traitant du marketing, en collaboration avec une agence spécialisée.

## CHANGEMENT DE NOM | E-DOSSIER DÉMOGRAPHIE | MONDIAL AU BRÉSIL | HISTOIRE VIVANTE

Afin d'accroître leur visibilité, l'identité des centres de documentation a été renforcée. Alliance Sud InfoDoc est le nouveau nom des centres de documentation. Parallèlement, une réflexion a été menée sur le plan graphique.

En prévision de la votation sur l'initiative Ecopop du 30 novembre, un dossier électronique traitant de la démographie a été réalisé.

La Coupe du monde de football au Brésil a donné l'occasion à InfoDoc de mettre en ligne un

dossier électronique présentant «l'envers du décor» – situation sociale, économique et politique – mais également de se faire l'écho des différents projets des œuvres d'entraide en Amérique latine.

En mai, une fiche pédagogique a été produite autour du film de Daniel Wyss, «*La barque n'est pas pleine*», qui remet en mémoire les migrations massives qui ont suivi le coup d'Etat de Pinochet de 1973. Devant le refus du Conseil fédéral de l'époque d'accueillir plus de 300 réfugiés, le film relate le mouvement de résistance de la société civile suisse. Par la suite, la fiche pédagogique a été traduite en allemand par la SRF au moment de la diffusion du film en Suisse alémanique.

## NOUVEAUX LOCAUX

A Berne comme à Lausanne, l'été a été ponctué par les travaux réalisés dans les nouveaux espaces des centres de documentation. Les emménagements dans les nouveaux locaux ont eu lieu durant le mois de septembre. La meilleure visibilité des centres de documentation a complètement modifié le rapport d'InfoDoc avec son public.

## NOUVEAU DÉPLIANT | WEBDOCUMENTAIRES | ÉDUCATION21

Après le changement de nom, les documentalistes ont poursuivi leur réflexion sur l'identité d'InfoDoc en éditant un nouveau dépliant.

Plusieurs e-dossiers ont été mis en ligne: sur les matières premières agricoles, sur le virus Ebola ainsi que sur la conférence sur le changement climatique de Lima (COP20).

Une nouvelle catégorie de documents a fait son entrée dans le portail multimédia d'InfoDoc: le web-documentaire, objet interactif hybride entre vidéo, texte et image.

En fin d'année, InfoDoc a participé à une rencontre des réseaux des acteurs extrascolaires d'éducation21 à Zurich et à Lausanne. A cette occasion, les services d'InfoDoc ont été présentés à toutes les organisations participantes.

# Publications



**GLOBAL+:** Avec son magazine GLOBAL+, Alliance Sud informe quatre fois par an sur ses activités, commente et analyse la politique de développement suisse, traite de questions générales de la mondialisation et de la politique Nord-Sud. En 2014, les thèmes suivants ont été traités: Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, entreprises et droits humains, accord fiscal avec les pays en développement, standards sociaux et environnementaux de la Banque mondiale, agro-écologie et changement climatique, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) après la conférence ministérielle de Bali (printemps); accord de libre-échange avec la Malaisie, entreprises et droits humains, financement du climat, méthode de comptabilisation de l'aide au développement, traité sur le commerce des services TISA (été); réforme de l'imposition des entreprises III, Objectifs de développement durable (ODD), résolution de l'ONU pour le respect des droits humains par les multinationales, initiative Ecopop, nouveaux méga-traités commerciaux internationaux, conférence de Paris sur le climat (automne); arguments contre la soi-disant initiative populaire sur l'aide au développement, flux financiers et

financement du développement, accords de protection des investissements, réserves alimentaires de la Suisse sur le dos des pays pauvres (hiver). GLOBAL+ paraît en allemand et en français (édition en anglais: Alliance Sud News). Il est disponible par abonnement (CHF 30) ainsi qu'en téléchargement et via une application. Des textes en italien existent sur le site d'Alliance Sud.

## **SPÉCULATION SUR LES DENRÉES ALIMENTAIRES – (PAS DE) PROBLÈME?**

Sur mandat d'Alliance Sud, le journaliste économique Markus Mugglin a réalisé une étude sur la spéculation sur les denrées alimentaires et son impact sur les pays en développement. Le rapport a été publié en mars sous la forme d'une brochure de 32 pages. Celle-ci est disponible en ligne (pdf) ainsi que dans un format imprimé.

## **POSITION SUR LE FINANCEMENT DU CLIMAT**

La protection du climat et l'adaptation au changement climatique exigent d'énormes investissements. Qu'est-ce que cela signifie au plan matériel et financier? Que faut-il faire? Alliance Sud a publié en septembre une position substantielle intitulée: «Un financement adéquat du climat – et non une comptabilité créative – c'est la pierre angulaire d'un nouvel accord international sur le climat en 2015». Il est disponible en ligne (pdf) ainsi que dans un format imprimé.

Commandes: [mail@alliancesud.ch](mailto:mail@alliancesud.ch) ou [www.alliancesud.ch](http://www.alliancesud.ch)

---

## **QUELQUES CHIFFRES ISSUS DU TRAVAIL QUOTIDIEN DE LA DOCUMENTATION EN 2014**

- Les services d'InfoDoc ont été présentés à 587 personnes.
- 500 personnes ont visité les centres de documentation.
- 41 «Herausgepickt» (conseils de lecture) et 12 «Zoom» ont été publiés sur le site.
- En 2014, les utilisateurs du site d'Alliance Sud (dans son ensemble) ont augmenté de plus de 13 % (82 657 en 2014 contre 73 048 en 2013).
- Plus de la moitié des utilisateurs se sont rendus sur les pages du site via un moteur de recherche (56,12 %). Les arguments de recherche les plus fréquents ont été alliance sud, ecopop, «Themen für Vorträge», travail des enfants, Multis ou encore land grabbing. Un tiers des utilisateurs se sont connectés directement sur le site (29,15 %).

# Alliance Sud 2014 en chiffres

## BILAN AU 31.12.2014

	1.1.– 31.12.2014		Année précédente		Différence
	CHF	%	CHF	%	
<b>Actifs</b>					
Liquidités et valeurs	1	1 356 269.85		1 272 450.22	83 819.63
Créances		169 211.22		136 406.56	32 804.66
Actifs transitoires		65 685.61		64 667.27	1 018.34
<b>Actif circulant</b>		<b>1 591 166.68</b>	<b>84,7</b>	<b>1 473 524.05</b>	<b>117 642.63</b>
Actif corporel		153 702.74		10 253.79	143 448.95
Actifs financiers		–		–	–
<b>Actif immobilisé</b>		<b>153 702.74</b>	<b>8,19</b>	<b>10 253.79</b>	<b>143 448.95</b>
Actif financier à affectation spéciale	2	132 841.90		132 181.00	660.90
<b>Actif immobilisé à affectation spéciale</b>		<b>132 841.90</b>	<b>7,07</b>	<b>132 181.00</b>	<b>660.90</b>
<b>Total actifs</b>		<b>1 877 711.32</b>	<b>100,0</b>	<b>1 615 958.84</b>	<b>261 752.48</b>
<b>Passifs</b>					
Autres obligations		89 458.90		76 346.66	13 112.24
Passifs transitoires		153 329.60		48 031.90	105 297.70
<b>Capital étranger à court terme</b>		<b>242 788.50</b>	<b>12,93</b>	<b>124 378.56</b>	<b>118 409.94</b>
Provisions	3	145 421.20		212 295.03	–66 873.83
<b>Capital étranger à long terme</b>		<b>145 421.20</b>	<b>7,74</b>	<b>212 295.03</b>	<b>–66 873.83</b>
Fonds à affectation limitée	4	121 630.35		31 361.06	90 269.29
<b>Capital du fonds</b>		<b>121 630.35</b>	<b>6,48</b>	<b>31 361.06</b>	<b>90 269.29</b>
Réserves de réévaluation		51 404.48		51 404.48	–
Capital libre réalisé	5	1 136 880.35		1 025 558.29	111 328.06
Capital lié réalisé	6	179 580.44		170 961.42	8 619.02
<b>Capital de l'organisation</b>		<b>1 367 871.27</b>	<b>72,85</b>	<b>1 247 924.19</b>	<b>119 947.08</b>
<b>Total Passifs</b>		<b>1 877 711.32</b>	<b>100,00</b>	<b>1 615 958.84</b>	<b>261 752.48</b>

### Commentaires sur les comptes annuels 2014

Pour la clôture annuelle de ses comptes, Alliance Sud obéit aux exigences de présentation des comptes applicables aux organisations d'utilité publique (Swiss GAAP FER-21). Nous précisons que le décompte annuel 2014 figurant dans ces pages est la synthèse du rapport comptable largement plus complet et détaillé. Celui-ci a été adopté par le Comité directeur d'Alliance Sud le 31.3.2015 et est disponible auprès du secrétariat d'Alliance Sud.

L'exercice 2014 se clôt avec un bénéfice opérationnel de 210 216 francs, avant attributions et prélèvements aux fonds et au capital. Un montant net de 107 177 francs est attribué aux fonds. Cependant, seul le fonds pour le renouvellement des techniques de communication est significatif pour juger de la situation financière d'Alliance Sud. Il a augmenté de 16 900 francs à 195 374 francs. Les autres attributions concernent le fonds de «Droit sans frontières» et la cam-

pagne sur le climat, dont les excédents seront reportés dans les comptes de 2015.

L'attribution au capital libre de l'organisation s'élève à 111 328 francs; celui-ci s'est donc accru au 31.12.2014 à 1,137 million de francs. Avec quelque 180 000 francs, le capital lié de l'organisation a quelque peu augmenté par rapport à fin 2013. Avec les réserves réévaluées, il en résulte un capital d'organisation de 1,368 million de francs contre 1,248 million à fin 2013. Cela correspond à une augmentation du capital de 120 000 francs en 2014.

### Remarques sur les comptes annuels 2014

- 1 Les liquidités sont constituées d'avoirs en caisse, d'avoirs à la poste et en banque ainsi que de valeurs en tout temps disponibles.
- 2 L'actif immobilisé à affectation spéciale comprend des réserves de cotisations de l'employeur à la caisse de pension Fondation Abendrot.

- 3 Les provisions correspondent aux vacances accumulées du personnel ces dernières années. Elles ont été réduites en 2014 de 66 874 francs.
- 4 Le fonds à affectation limitée correspond au solde de la campagne «Droit sans frontières» sise à Alliance Sud ainsi que de la campagne de l'Alliance pour le climat.
- 5 Le capital libre est constitué des gains d'exploitation d'Alliance Sud.
- 6 Le capital lié comprend le fonds pour les investissements dans les techniques de communication ainsi que le décompte des sous-locations.
- 7 Les contributions à affectation spéciale proviennent, entre autres:
  - des organisations membres Swissaid, Action de Carême, Pain pour le prochain, Helvetas Swiss Intercooperation, Caritas et Eper (2 181 600);



## COMPTE D'EXPLOITATION 2014

	1.1.– 31.12.2014		Année précédente		Différence
	CHF	%	CHF	%	CHF
Contributions annuelles, dons	- 13 550.00	0,43	- 15 273.83	0,84	- 1 723.83
Contributions à affectation spéciale	7 - 3 003 450.00	95,67	- 3 014 550.00	94,27	- 11 100.00
Actions spéciales	- 5 000.00	0,16	- 5 000.00	0,16	-
Activités et ventes	- 61 689.47	1,96	- 64 589.45	2,02	- 2 899.98
Autres recettes	- 55 731.88	1,78	- 98 533.77	3,08	- 42 801.89
<b>Recettes d'exploitation</b>	<b>- 3 139 421.35</b>	<b>100,00</b>	<b>- 3 197 947.05</b>	<b>100,00</b>	<b>- 58 525.70</b>
Contributions à organisations tierces	8 133 743.94		296 202.25		- 162 458.31
Achats pour activités et vente	554.50		481.60		72.90
Frais de personnel	1 955 767.38		1 892 637.14		63 130.24
Prestations de tiers	160 290.75		105 379.60		54 911.15
Charges liés aux locaux, énergie, élimination	209 656.73		211 423.44		- 1 766.71
Entretien machines, mobiliers, installations	4 098.73		10 458.10		- 6 359.37
Assurances de biens matériels, taxes, prélèvement	3 981.10		3 633.80		347.30
Frais d'administration et d'informatique	109 277.12		169 887.48		- 60 610.36
Marketing, actions spéciales, relations publiques	303 210.47		248 779.44		54 431.03
Frais, autres charges d'exploitation	35 199.81		80 435.36		- 45 235.55
Amortissements sur immobilisations	19 784.30		6 442.42		13 341.88
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2 935 564.83</b>	<b>- 93,51</b>	<b>3 025 760.63</b>	<b>- 95,34</b>	<b>- 90 195.80</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 203 856.52</b>	<b>6,49</b>	<b>- 172 186.42</b>	<b>4,66</b>	<b>31 670.10</b>
Résultat financier	- 9 870.48		- 7 066.90		- 2 803.58
Résultat des sous-locations	3 510.63		1 180.70		2 329.93
Résultat interne	-		- 7 258.75		7 258.75
<b>Résultat d'exploitation sans résultat du fonds</b>	<b>- 210 216.37</b>	<b>6,70</b>	<b>- 185 331.37</b>	<b>5,80</b>	<b>- 24 885.00</b>
<b>Compte du fonds</b>					
Affectation au fonds	- 90 269.29		- 20 957.84		- 69 311.45
<b>Résultat du fonds</b>	<b>- 90 269.29</b>	<b>2,88</b>	<b>- 20 957.84</b>	<b>0,66</b>	<b>- 69 311.45</b>
<b>Résultat avant affectations</b>	<b>- 119 947.08</b>	<b>3,82</b>	<b>- 164 373.53</b>	<b>5,14</b>	<b>44 426.45</b>
<b>Affectations au capital de l'organisation</b>	<b>151 328.06</b>		<b>254 298.58</b>		<b>- 102 970.52</b>
Affectation au capital libre de l'organisation	111 328.06		214 298.58		- 102 970.52
Affectation au fonds infrastructures de communication	40 000.00		40 000.00		-
Affectation au capital lié de l'organisation	-		-		-
<b>Prélèvements sur le capital de l'organisation</b>	<b>- 31 380.98</b>		<b>- 89 925.05</b>		<b>- 58 544.07</b>
Prélèvement sur le capital libre de l'organisation	-		-		-
Prélèvement sur le fonds infrastructures de communication	- 23 092.35		- 87 464.35		64 372.00
Prélèvement sur le capital lié de l'organisation	- 8 288.63		- 2 460.70		- 5 827.93
<b>Résultat après affectations</b>	<b>- 0.00</b>		<b>- 0.00</b>		<b>- 0.00</b>

- des organisations partenaires Solidar Suisse, Terre des Hommes Schweiz/Suisse et Croix-Rouge suisse (50 000 chacune);
- de la Fondation liechtensteinoise de développement (10 000);

- des membres de la plate-forme des organisations suisses de développement (82 000);
- des partenaires de l'alliance «Droit sans frontières» (206 300);
- des organisations de la Campagne sur le climat (127 550);

- de la Direction du développement et de la coopération (DDC) aux centres de documentation (250 000);
- de la ville de Lugano au bureau régional d'Alliance Sud à Lugano (6000).

## TABEAU DE FINANCEMENT 2014

	2014 CHF	Année précédente CHF
<b>Domaine du chiffre d'affaires</b>		
Résultat avant affectations (modification du fonds)	210 216.37	185 331.37
Modification provisions	-66 873.83	-13 189.27
Amortissements	19 784.30	6 442.42
<b>Cashflow</b>	<b>163 126.84</b>	<b>178 584.52</b>
- augmentation / + diminution créances	-32 804.66	11 432.55
- augmentation / + diminution régularisation active de fin de période	-1 018.34	5 639.48
+ augmentation / - diminution autres obligations à court terme	13 112.24	38 378.65
+ augmentation / - diminution régularisation passive de fin de période	105 297.70	-62 817.25
Modification de l'actif net circulant	84 586.94	-7 366.57
<b>Flux financiers d'activités d'exploitation</b>	<b>247 713.78</b>	<b>171 217.95</b>
<b>Domaine des investissements</b>		
+ vente / - acquisition d'actif corporel	-163 233.25	-2 077.90
- augmentation / + diminution placements à affectation spéciale en titres	-660.90	-657.60
<b>Flux financiers d'activités d'investissements</b>	<b>-163 894.15</b>	<b>-2 735.50</b>
<b>Excédent/besoin de capitaux</b>	<b>83 819.63</b>	<b>168 482.45</b>
<b>Domaine du financement</b>		
+ augmentation / - diminution capitaux financiers à long terme	-	-
<b>Flux financiers du domaine financier</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>+ augmentation / - diminution net - liquidités</b>	<b>83 819.63</b>	<b>168 482.45</b>
Net - liquidités au 1.1.	1 272 450.22	1 103 967.77
Flux financiers d'activités d'exploitation	247 713.78	171 217.95
Flux financiers d'activités d'investissements	-163 894.15	-2 735.50
Flux financiers du domaine financier	-	-
<b>Net - liquidités au 31.12.</b>	<b>1 356 269.85</b>	<b>1 272 450.22</b>

8 Des contributions de membres ou de projets ont été versées en 2014 aux organisations et réseaux suivants: CoalitionEducation ONG (4000), Eurodad (6191), Education21 (120 000), Transparency International Suisse (500), KOFF (500), MultiWatch (500) WIDE Switzerland (1000), OECD-Watch (306), Swiss Water Partnership (500) et Climate Action Network (247).

### Informations complémentaires

- Indemnisation des organes dirigeants: les membres du Comité directeur ne sont pas indemnisés. Le salaire des membres de la direction suit le règlement des salaires d'Alliance Sud.
- Effectifs: en 2014, Alliance Sud a offert des emplois fixes à 19 collaborateurs et collaboratrices. Ceux-ci se sont partagés 13,4 postes à plein temps. Cela comprend un poste temporaire à 60 % pour la durée de la campagne «Droit sans frontières».
- Rapport d'activités: le présent rapport annuel vaut comme rapport d'activités.

### Nous remercions

- les organisations membres Swissaid, Action de Carême, Pain pour le prochain, Helvetas Swiss Intercooperation, Caritas et Eper pour leurs contributions de membres;
- Solidar Suisse, Terre des Hommes Schweiz/ Suisse et la Croix-Rouge suisse pour leurs contributions de partenaires;
- la Direction du développement et de la coopération (DDC), la Fondation liechtensteinoise de développement et la ville de Lugano pour leurs contributions aux activités d'Alliance Sud.

Les comptes annuels 2014 ont été révisés par la fiduciaire Lehmann AG, Berne, et déclarés en ordre.

# Représentation d'Alliance Sud

ÉTAT AU 1.1.2015

Commission consultative pour la coopération internationale	Mark Herkenrath
Commission de la politique économique	Peter Niggli
Commission des experts douaniers	Isolda Agazzi
Comité national suisse pour la FAO	Tina Goethe
Eurodad/réseau européen pour le désendettement et le développement (Board)	Mark Herkenrath
Global Alliance for Tax Justice	Mark Herkenrath
Our World Is Not for Sale (OWINFS)/réseau international pour la politique commerciale	Isolda Agazzi
Groupe de liaison OMC du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco)	Peter Niggli Michel Egger Isolda Agazzi
Point de contact national pour les principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales ( <i>Beirat</i> )	Michel Egger
Réseau international «OECD Watch»	Michel Egger
Association Initiative multinationales responsables (Comité directeur)	Michel Egger
Alliance climatique Suisse	Jürg Staudenmann
Climate Action Network	Jürg Staudenmann
Swiss Water Partnership	Jürg Staudenmann
Coalition Education ONG	Kathrin Spichiger
Comité du Conseil de fondation ZEW0 (Service suisse de certification pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons)	Peter Niggli
Association Suisse-ONU	Peter Niggli
Plate-forme des ONG pour les droits humains	Eva Schmassmann
Plate-forme des ONG suisses pour le développement (secrétariat)	Peter Niggli, Eva Schmassmann
Groupe parlementaire Suisse – Solidarité internationale (secrétariat)	Peter Niggli, Eva Schmassmann
«Freedom of Access to Information and Freedom of Expression» Committee of the International Federation of Libraries Associations (FAIFE/IFLA)	Amélie Vallotton Preisig
Réseau suisse des centres de documentation spécialisés sur le développement (NEDS)	Jris Bertschi Nicolas Bugnon
Informationsverbund Entwicklungspolitik (IVEP)	Emanuela Tognola

## Adresses

### Alliance Sud

Postfach 6735, 3001 Bern  
mail@alliancesud.ch  
www.alliancesud.ch

### Siège central, Advocacy et Lobbying

Téléphone 031 390 93 30  
Fax 031 390 93 31

### InfoDoc

dokumentation@alliancesud.ch  
Téléphone 031 390 93 37  
Fax 031 390 93 38

### Alliance Sud

1, avenue de Cour, 1007 Lausanne  
www.alliancesud.ch/politique

### Advocacy et Lobbying

lausanne@alliancesud.ch  
Téléphone 021 612 00 95  
Fax 021 612 00 99

### InfoDoc

doc@alliancesud.ch  
Téléphone 021 612 00 86  
Fax 021 612 00 99

### Alliance Sud

Via Moncucco 1, C.P. 516,  
6903 Lugano  
Téléphone 091 967 38 40  
Fax 091 966 02 46  
lugano@alliancesud.ch

www.alliancesud.ch/politica

### Compte postal d'Alliance Sud

30-36070-0

### Impressum

Rédaction: Daniel Hitzig,  
Kathrin Spichiger

Traduction française:

Michel Egger

Mise en page: Clerici Partner  
Design, Zurich

Impression: S+Z Print, Brig

Photo page de couverture:

Travail des enfants dans une usine  
de séchage de riz à Bramanbaria,  
Bangladesh.

© G.M.B. Akash/PANOS